

Le 30 janvier 2018

**Objet : Convocation**

**Nos réfs** : AG 18-002-YN/JCB/NC

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**Mardi 06 février 2018 à 20h30**

Salle du Conseil - Siège de Bièvre Isère Communauté  
38590 St Etienne de St Geoirs

*Horaires exceptionnels compte tenu de la Conférence Territoriale du Département de l'Isère programmée ce même jour à 19h00.*

**Ordre du Jour :**

- 1- **Ressources Humaines** : Rapport égalité Femmes Hommes.
- 2- **Développement Durable** : Rapport Annuel de Développement Durable.
- 3- **Finances** : Débat d'Orientations Budgétaires 2018 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires.
- 4- **Environnement : Eau Potable** : Adoption du règlement de service de l'eau potable.
- 5- **Environnement : Assainissement collectif** : Signature d'une convention pour la facturation des redevances d'assainissement collectif pour les communes de l'ex Communauté de communes de la Région St-Jeannaise.
- 6- **Ressources Humaines** : Annule et remplace la délibération 340-2017 du 19.12.2017 : Convention sur la répartition du personnel suite à la restitution de la compétence 'voirie'.
- 7- **Administration Générale** : Fixation du nombre de Vice-Présidence.
- 8- **Administration Générale** : Création de la Commission d'Appel d'Offres et désignation des membres.
- 9- **Administration Générale** : Désignation des représentants de Bièvre Isère Communauté au sein du Comité Syndical du Syndicat Rivière des Quatre Vallées.
- 10- **Administration Générale** : Désignation des représentants de Bièvre Isère Communauté au sein du Comité Syndical du Syndicat Hydraulique de Bièvre Liers Valloire.

- 11- **Administration Générale** : Désignation des représentants de Bièvre Isère Communauté au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre.
- 12- **Administration Générale** : Intérêt communautaire : Mise en œuvre du transfert des compétences complémentaires à la GEMAPI.
- 13- **Aménagement du Territoire** : Approbation de la modification simplifiée du PLU de Royas.
- 14- **Aménagement du Territoire** : Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de Saint Etienne de Saint Geoirs.
- 15- **Aménagement du Territoire** : Contribution de Bièvre Isère Communauté à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).
- 16- **Aménagement du Territoire** : Instauration d'un Droit de Préemption Urbain (DPU) sur la commune de Beaufort.
- 17- **Aménagement du Territoire** : Instauration d'un Droit de Préemption Urbain (DPU) sur la commune de St Pierre de Bressieux.
- 18- **Habitat** : Demande de participation financière de la SEMCODA pour la construction de 10 logements à St Geoirs.
- 19- **Affaires Culturelles** : Tarifs médiathèque St Etienne de St Geoirs.
- 20- **Développement Economique** : Acte rectificatif pour la parcelle ZA 92 située sur la ZA des Basses Echarrières à Saint Jean de Bournay.
- 21- **Développement Economique** : Contrat de bail emphytéotique avec la Société VOLTALIA pour le projet de ferme solaire au sein de Grenoble Air Parc.
- 22- **Développement Economique** : Régularisation de la propriété Economique Foncière au sein du Parc d'Activités du Rival, avec le Département de l'Isère.
- 23- **Développement Economique** : Vente d'une parcelle au sein de la ZAE Pré de la Barre, à Saint Jean de Bournay, au profit de Monsieur et Madame Thévenon pour l'exploitation d'un local commercial.
- 24- **Développement Economique** : Proposition de vente de terrain à la société HUET LOCATION, au sein de la ZAC Grenoble Air Parc.
- 25- **Développement Economique** : Proposition de vente de terrain à la société SAMSE, au sein de la ZAC Grenoble Air Parc.

#### Délibérations de Bureau :

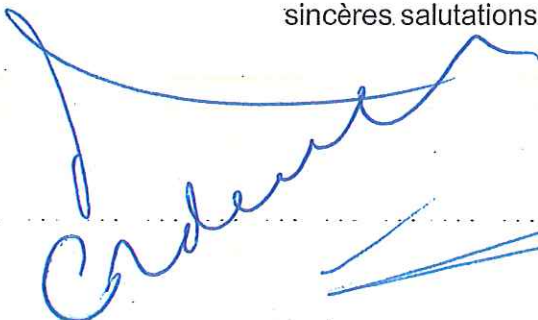
**Affaires Culturelles** : Tarifs spéciaux pour l'édition 2018 du festival Les Arts Allumés.

**Environnement : Eau Potable** : Avenant n°1 au marché de construction d'une aire collective de lavage phytosanitaire sur la commune de Le Mottier.

#### Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.



Le Président,  
Dr Yannick NEUDER